

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 7 | MERCREDI 26 AOÛT 2020

Sommaire

Édito – Mibé	2
Recommandations de vote	2
Abonnement et message TRIBUNE	10
Point fort	11
JLRV	12
Opinion	13
Question de valeur – Dans le monde	14-15
Frivolités essentielles	16

AU SECOURS DE LA RESTAURATION

BONS PETITS PLATS AU MENU DU TOURISME SUISSE



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'endettement sans frein

Page 3



RENTREE POLITIQUE

Rentrée politique du PLR Vaud

Pages 4-5

POLITIQUE FÉDÉRALE SPÉCIALES VOTATIONS

Pages 6 à 9



**Notre liberté et notre prospérité
passent par une sécurité
efficace et indépendante**



Un Brexit à la suisse...



Les vacances en Suisse ont fait du bien à l'industrie touristique du pays. Les restaurants ont pu sortir du lot en proposant au menu des plats régionaux, faits de produits locaux dont la clientèle est aujourd'hui friande. Une alimentation saine, avec des produits frais, est un des grands gagnants de la crise du Covid. Belle surprise qui va certainement s'installer dans la durée et dont les restaurateurs sauront profiter...

DU PAIN SUR La PLANCHE

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Chaque pays, région, adaptant ses mesures de protection Covid à la situation du moment, voit son économie touristique mise à mal, privée des visiteurs russes, américains et chinois particulièrement dépensiers. Personne en Europe ne veut non plus courir le risque d'une quarantaine à son retour au pays. Alors le client se fait rare sur les plages de la Costa Brava ou sur les îles grecques. Un peu partout, Un slogan prenait forme: « Passons nos vacances dans notre pays ». Une manière efficace de soutenir le tourisme local et de découvrir les merveilles géographiques près de chez nous. La Suisse l'a appliqué avec succès.

La Suisse est multiple. La montagne a eu un succès tout particulier, offrant plus de fraîcheur et moins de visiteurs que sur les plages. Pas forcément toujours vrai... Certains sites ont connu leur meilleure saison tant l'afflux de touristes suisses fut important. Beaucoup de marches en montagne, de circuits en vélo. Un retour à des vacances plus simples en fait, dans des maisons dans les arbres... Les offices du tourisme et de développement ont foisonné d'idées et de rabais pour valoriser leur région. Le concept « Dolce Riviera » fut une belle démonstration. Terrasses à profusion, ambiance vacances assurée et bons petits plats pour revigorer le client.

L'alimentation est l'un des grands gagnants de cette crise. Consommer local, faire appel à des fournisseurs régionaux aura été une des leçons du confinement. La famille s'est retrouvée autour des trois repas journaliers. On se croyait dans les années 70... On a même tous voulu faire notre pain... L'école elle aussi a proposé comme devoirs à ses petits de confectionner gâteaux ou petits plats, question de leur apprendre à mieux compter. Manger plus sainement, davantage cuisiner, un retour aux sources qui aura été bénéfique. L'effort collectif ne sera-t-il pas gagnant sur la durée pour faire repartir notre économie? Je le crois. Alors ne nous arrêtons pas en si bon chemin...



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

**RECOMMANDATIONS DE VOTE
DU 27 SEPTEMBRE 2020**

VOTATIONS FÉDÉRALES

NON

Initiative populaire
« Pour une immigration modérée
(initiative de limitation) »

OUI

Modification de la loi fédérale
sur la chasse et la protection
des mammifères et oiseaux
sauvages (Loi sur la chasse)

OUI

Modification de la loi fédérale sur l'impôt direct
(déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)

OUI

Modification de la loi fédérale sur les allocations
pour perte de gain (congé paternité)

OUI

Arrêté fédéral relatif à l'acquisition
de nouveaux avions de combat

L'ENDETTEMENT SANS FREIN UNE HAUSSE D'IMPÔT PROGRAMMÉE

par Marc-Olivier Buffat,
président PLR Vaud, député

En cette période estivale, et après une période de stress intense de crise pandémique, la population a pu reprendre son souffle, avant une deuxième vague possible, voire une possible pandémie économique.

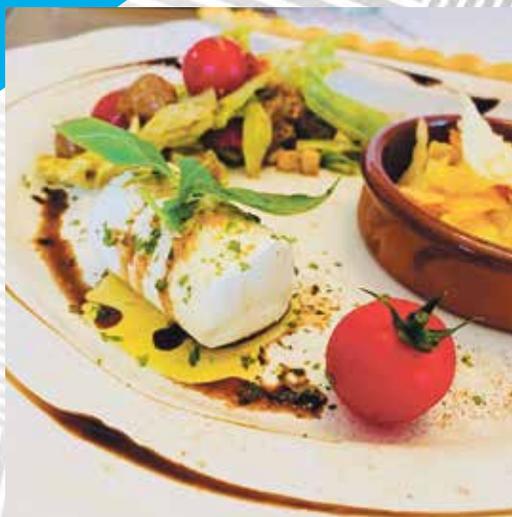
En cette veille de rentrée politique, les idées font florès, comme celle de renoncer (provisoirement?) au frein à l'endettement figurant pourtant, tant dans la Constitution fédérale, que cantonale.

En analysant avec un peu de recul les quatre ou cinq mois écoulés, on s'aperçoit que les États (cantons ou nations) qui ont le mieux résisté à la crise sont, parmi d'autres critères, ceux dont les finances sont saines et qui ont par conséquent pu mobiliser très rapidement des sommes importantes pour soutenir l'effort sanitaire et l'économie. Tel est le cas pour la Confédération (quelque 80 milliards, soit l'équivalent d'un budget annuel) ou le canton dont les excédents et les réserves 2019 ont pu rapidement être mobilisés, la facture totale n'étant pas encore connue.

Le frein à l'endettement a rempli pleinement sa fonction.

À l'inverse, les États à fort endettement, et dont la gouvernance est aléatoire, peinent fortement à trouver des solutions. Ils payent ainsi très cher leur absence de discipline budgétaire. En France, on le sait, la dette est supérieure au PIB (du jamais vu) dans son histoire récente et la dette publique représente

Pas d'impôts supplémentaires...



deux tiers du produit intérieur brut; elle est encore en augmentation. L'Espagne et l'Italie sont dans des situations similaires. Dans ces pays, on annonce une hausse sensible du chômage dépassant les 10% avec son corollaire de catastrophes économiques et sociales. N'oublions pourtant pas que ce sont nos partenaires économiques et commerciaux, puisque la Suisse vit de l'importation et de l'exportation.

Certes, notre pays et nos cantons ne seront pas épargnés. Quelques annonces de licenciements sont déjà parues ces derniers temps. Il est à craindre également que le secteur de l'aviation soit fortement impacté par ces trains de licenciements, avec des effets cascade imprévisibles et difficilement maîtrisables.

Il n'en demeure pas moins que les exemples mentionnés ci-dessus démontrent amplement que le frein à l'endettement a rempli pleinement sa fonction. Il est dès lors irresponsable et constitutif d'un déni de réalité de vouloir tenter de suspendre cet outil constitutionnel efficace et garant de stabilité,

non seulement financière, mais également politique.

À cet égard, il y a lieu de rappeler que le PLR a été à l'origine de l'introduction du frein à l'endettement au niveau fédéral; il en a été de même des constituants PLR de l'époque dans le cadre de l'adoption de la Constitution vaudoise. Opter pour une suspension, même provisoire, peut même être considéré comme un déni démocratique. En outre, le canton de Vaud a connu dans les années 1990 et 2000, 15 ans de difficultés financières qui restent dans les mémoires. L'introduction du frein à l'endettement en 2003 n'est donc pas non plus étrangère à la maîtrise des finances.

On peut d'ailleurs s'interroger si des systèmes similaires ne devraient pas également être mis en place au niveau communal ou intercommunal pour tenter de parer au surendettement de certaines Communes. Certes, le système ne saurait être repris tel quel. On peut toutefois imaginer d'introduire des quotients d'équilibre entre les dépenses et le taux d'endettement par rapport au

les Communes les plus endettées sont globalement celles qui pratiquent le taux d'impôt le plus élevé.

budget global des Communes, en particulier pour celles d'une taille supérieure à 10 000 habitants. C'est une piste de réflexion qui mérite d'être approfondie. Il est d'ores et déjà patent que les Communes les plus endettées sont globalement celles qui pratiquent le taux d'impôt le plus élevé.

Face aux investissements et aux dépenses qui seront sans doute inévitables pour tenter de maintenir à flot nos entreprises et soulager la population en cette période difficile, faire valoir des principes de solidarité et faire sauter le frein des dépenses reviendra inéluctablement à une hausse d'impôt programmée. Or, on sait que la charge fiscale est déjà à peine supportable dans le canton de Vaud, en particulier pour la classe moyenne fortement mise à contribution.

Il va de soi que le PLR Vaud s'opposera à toute hausse d'impôt; corollairement et pour les raisons expliquées ci-dessus, toute remise en question du frein à l'endettement sera vivement combattue.

RENTRÉE POLITIQUE DU PLR VAUD

par Floriane Wyss,
secrétaire générale PLR Vaud

À l'occasion de la traditionnelle « Rentrée politique » du PLR Vaud, le président du parti, Marc-Olivier Buffat, a amorcé la matinée en présentant un panorama des défis politiques et économiques de cette rentrée marquée par la pandémie. Il a ensuite laissé place à la présentation de certains thèmes phares du parti pour l'année à venir. Finances cantonales par Alexandre Berthoud (vice-président du parti), Gestion des priorités par le Conseil d'État par Florence Gross (vice-présidente du parti), ainsi que transition énergétique et la formation, par Nicolas Suter (vice-président du Groupe PLR au Grand Conseil) ont notamment été abordés. Par ailleurs, suite à l'entrée en vigueur de l'initiative des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaud, « Une baisse d'impôt pour la classe moyenne », Maxime Meier (président des JLRV) présente une nouvelle proposition visant la déduction de la prime moyenne des Vaudoises et des Vaudois.



ÉVITONS LES HAUSSES D'IMPÔTS!

par Alexandre Berthoud,
député, vice-président PLR Vaud,
président de la COFIN

Afin de traverser cette tempête due au Covid-19, la gauche a déposé un texte visant à suspendre de manière provisoire le petit équilibre budgétaire inscrit dans notre Constitution vaudoise en permettant d'autoriser tant au Conseil d'État qu'au Grand Conseil de présenter et de voter sur deux années des budgets que nous pouvons qualifier « d'open bar ».

Le PLR Vaud n'entend absolument pas se précipiter dans ce genre de décisions prématurées, d'autant plus qu'il est demandé que cette motion soit renvoyée directement au Conseil d'État sans travail en commission. Ceci

est preuve d'arrogance de la part des signataires qui souhaitent un passage en force du texte. Nous qualifions cette manière de procéder de précipitée, hasardeuse et non responsable. Pour le PLR Vaud, deux années de budgets non maîtrisés vont inévitablement devoir être très rapidement couvertes par des hausses d'impôts. Si certes nous pouvons nous attendre à un déficit sur les comptes 2020, des solutions plus pragmatiques devront être trouvées afin également de respecter les contribuables de notre canton en évitant toute hausse d'impôts. Quant aux communes, l'augmentation, année après année, de leur endettement inquiète également le PLR Vaud. Tout en espérant qu'un accord entre Canton et Communes puisse voir le jour rapidement, nous menons actuellement une réflexion qui pourrait aboutir à la mise en place d'un mécanisme de gestion des finances communales.

publicité

VÉRITÉ N°1
TERRAVIN*
LA DISTINCTION
SUPRÊME
DES VIGNERONS
VAUDOIS

EXIGEZ LE LABEL TERRAVIN
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ
*CHEZ LE VIGNERON, LE RESTAURATEUR ET L'ÉPICIER
LES CRUS PRIMÉS SUR WWW.TERRAVIN.SWISS

PLAISIRS PARTAGÉS
LABEL OR
Terravin
SINCE 1963

SOUTENONS NOS
VIGNERONS

VAUD Vaudois

LE CONSEIL D'ÉTAT A-T-IL VRAIMENT BIEN GÉRÉ LES PRIORITÉS ?

par Florence Gross,
députée, vice-présidente PLR Vaud

Alors que le Législatif a dû stopper net ses activités à cause du Covid-19, l'Exécutif a été extrêmement actif, si bien que les députés ont, dans la majorité des cas, pris connaissance des nombreuses décisions du Conseil d'État par le biais de la presse.

En conséquence, lorsque le Grand Conseil a pu reprendre ses fonctions et assurer à nouveau son rôle parlementaire, d'innombrables décrets lui ont été soumis pour une validation en urgence sans même connaître les montants engagés. Drôle d'équilibre des pouvoirs.

Et que dire des choix politiques de notre Exécutif alors que notre prospérité économique est menacée ? Investissements massifs dans un plan climat sans réelles mesures concrètes, aménagements de pistes cyclables sans aucune concertation avec les communes et partenaires concernés, pour n'en citer que deux. Si le spectre d'une deuxième vague n'est pas loin, de nombreuses questions n'ont pas encore été élucidées : quel est le bilan de la crise, quels coûts implique-t-elle, les dispositions sanitaires seront-elles les mêmes en cas de deuxième vague ? Le Conseil d'État semble avoir pris une pause estivale et son silence surprend. Or, il convient qu'il se concentre sur l'essentiel, qu'il se fixe les bonnes priorités et qu'il réponde à un large éventail de questions. Encore faut-il qu'il se les pose.

DAVANTAGE DE DÉDUCTION DES PRIMES MALADIE

par Maxime Meier,
président des JLRV

L'année 2020 sera assurément à jamais associée à la crise du Covid-19. Cependant, c'est également l'année de l'entrée en vigueur de l'initiative des JLRV (Une baisse d'impôt pour la classe moyenne).

Ce sont plus de 40 millions qui sont rendus aux contribuables vaudois ; une bouffée d'oxygène plus que bienvenue. Dans une situation économique aussi incertaine en termes de maintien des emplois et des salaires, ceci tombe à point nommé. Malgré cela, les coûts de la santé ne cessent d'augmenter et, compte tenu des incertitudes liées au système de soin, il est peu probable

que la tendance s'inverse. Les JLRV souhaitent que la population vaudoise puisse compenser l'explosion des primes, mais également la charge fiscale élevée à laquelle elle doit faire face, et proposent alors un nouveau volet à leur initiative : la prime moyenne payée par les Vaudois et les Vaudoises doit pouvoir être déduite des impôts. En effet, la classe moyenne est la plus grande contributrice en proportion de ses revenus et a donc largement assuré l'excellente santé financière de notre Canton durant ces dernières années. Par conséquent, une partie des bénéfices de l'État devrait être restituée, en priorité, à la classe moyenne. La proposition des JLRV s'inscrit justement dans ce cadre-ci. Donnons dès à présent plus de liberté aux Vaudoises et aux Vaudois et réduisons les impôts des contribuables vaudois !



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET FORMATION

par Nicolas Suter,
député, vice-président du Groupe
PLR au Grand Conseil

Les professionnels de la transition énergétique tels que les énergéticiens, les ingénieurs du bâtiment ou les consultants en efficacité font face actuellement à un manque de personnel qualifié. Nombreux sont ceux qui anticipent une aggravation de cette situation, en particulier pour les domaines liés à l'adaptation de notre société aux nouvelles conditions climatiques.

Le problème de ces professions est lié à la difficulté d'acquérir des connaissances théoriques mais également professionnelles dans le domaine de la

transition énergétique. De ce fait, le PLR Vaud vise un double objectif : offrir l'opportunité de se former dans les métiers de la transition énergétique en entreprise, tout en donnant à ces mêmes entreprises des forces vives pour réaliser les objectifs ambitieux que notre canton s'est fixé. Cette proposition s'articule de la manière suivante :

- une formation en entreprise de douze à vingt-quatre mois selon un programme individualisé et une relation contractuelle entre entreprise et collaborateur ;
- un financement tripartite entre l'employé qui accepte un salaire réduit sur la période de formation, l'employeur et l'État qui participe de manière dégressive au paiement du salaire, sous une forme similaire à l'allocation d'intégration au travail (AIT), mais financé par le fonds pour les énergies renouvelables.

CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE



Instagram
instagram.com/plrvaud/



twitter.com/PLR_VD
@PLR_VD



facebook.com/PLR.LiberauxRadicauxVaudois/
@PLR.LiberauxRadicauxVaudois

NOTRE LIBERTÉ ET NOTRE PROSPÉRITÉ PASSENT PAR UNE SÉCURITÉ EFFICACE ET INDÉPENDANTE

par Jacqueline de Quattro,
conseillère nationale,
co-présidente de la campagne suisse
pour la sécurité aérienne

La Suisse est agitée actuellement par de fortes turbulences. Nos existences sont bouleversées par le coronavirus. La peur du lendemain s'est infiltrée dans notre quotidien. Notre économie résistera-t-elle à cette crise? Dans ce contexte d'incertitudes: est-ce le bon moment d'acquérir de nouveaux avions? La réponse est simple: le remplacement de nos vieux avions est indispensable. Il en va de notre sécurité et de notre souveraineté.

L'achat de nouveaux avions de combat va de pair avec la modernisation du système de défense sol-air.

Le 27 septembre prochain les Suisses se détermineront sur le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien d'ici à 2030, suite au référendum lancé par le camp rose-vert et le GSsA. L'achat de nouveaux avions de combat va de pair avec la modernisation du système de défense sol-air. Si le peuple dit oui, il reviendra au Conseil fédéral de choisir le type et le nombre d'appareils. La conjoncture actuelle permet-elle de se lancer dans une telle dépense? Il n'existe pas de bon moment. Il y aura toujours d'autres priorités. Mais la crise du coronavirus nous a démontré que notre pays doit être préparé à affronter les menaces, d'où qu'elles viennent. Nous ne savons pas ce qui peut arriver durant les 30 à 40 années à venir. Notre armée aussi doit être parée à toutes les éventualités. Elle doit pouvoir maîtriser aussi bien les cyberattaques, les pandémies, les catastrophes naturelles que de faire respecter la souveraineté aérienne de notre pays. L'émergence de nouvelles formes de guerre ne remplace en rien les anciennes menaces, mais les complète.

Il n'y a pas non plus de plan B. Ni les avions d'entraînement légers, ni les hélicoptères ou les drones ne peuvent remplacer les avions de chasse, soit ils ne volent pas assez haut, soit pas assez vite. Or nos Forces aériennes prennent de l'âge. Les vingt-six *Tiger* qui ont plus de 40 ans sont déjà obsolètes à l'heure actuelle. Et les trente *F/A-18* atteindront leur date limite d'utilisation en 2030. Contrairement à ce que prétendent les opposants, il n'existe pas d'alternative

Pas de plan B...



Les six milliards proviennent du budget ordinaire de l'armée. Aucun autre budget de la Confédération n'est péjoré.

valable qui permette à notre armée d'accomplir l'ensemble de ses missions constitutionnelles.

À l'heure où les finances fédérales sont mises à contribution par la crise du Covid pouvons-nous dépenser six milliards? Les opposants prétendent que ce sera au détriment du social, de l'éducation et de la culture. C'est faux. Les six milliards proviennent du budget ordinaire de l'armée. Aucun autre budget de la Confédération n'est péjoré. Et non, nous ne pouvons pas dépendre d'avions étrangers pour garantir notre sécurité dans le ciel. Notre neutralité et notre souveraineté seraient sérieusement remises en question.

Un autre point important: l'achat de ces nouveaux avions profitera à la Suisse romande par le biais des affaires compensatoires. Ces dernières s'élèveront à 60% de l'enveloppe des six milliards dont 30% pour la Suisse romande. Une bonne nouvelle pour nos entreprises romandes en cette période de crise.

Le 27 septembre, votons oui à la sécurité aérienne. Notre liberté et notre prospérité sont à ce prix.

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Vélocycleurs Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.com

INITIATIVE « POUR UNE IMMIGRATION MODÉRÉE » UN BREXIT À LA SUISSE...

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Encore une fois avec l'UDC, le titre de l'initiative sur laquelle le peuple suisse va s'exprimer le 27 septembre prochain ne correspond pas tout à fait au contenu juridique. Il ne s'agit pas de « limiter modérément l'immigration » mais de purement et simplement mettre un terme aux accords bilatéraux en matière de libre circulation des personnes. Et tant pis pour la prospérité Suisse...

Une fois encore, l'UDC brandit son thème favori: la détestation de l'étranger, surtout celui qui n'a pas la même couleur de peau et ni notre religion, responsable de tout ce qui ne va pas, profiteuse de notre système, celui qui prend le travail d'un Suisse, à l'aide sociale, trop riche ou fraudeur fiscal.

L'étranger immigré est pourtant multiple. Il est parfois chef d'entreprise et créateur d'emplois dans des domaines très pointus, dans des start-ups innovantes; il est parfois hautement qualifié dans des secteurs comme les soins hospitaliers, la technologie, l'horlogerie, la finance, la restauration et bien d'autres.

Il est aussi frontalier, celui qui était présent pendant la crise dans nos hôpitaux notamment. Cet étranger que l'UDC estime néfaste à la prospérité helvétique est souvent à la manette des activités de première ligne. Il y a bien sûr le fameux travailleur détaché, celui qui perturbe la bonne marche du système suisse de l'emploi, sous-payé, souvent maltraité. Reconnaissons que ce statut pose problème et donne un sentiment d'injustice aux moins privilégiés d'entre nous.

Et il y a les demandeurs d'asile qui depuis la nouvelle loi sont beaucoup



moins nombreux dans notre pays mais que l'UDC pointe du doigt à chaque occasion.

En 1992, lorsque l'UDC a gagné la bataille contre l'EEE, c'est elle qui prônait à l'époque les bilatérales car elles laissaient la liberté à notre pays de conclure des accords avec tous les membres de l'UE séparément. Le club européen s'est élargi et la Suisse a elle aussi enrichi son panel d'accords. Mais avec un partenaire de cette importance, ses exigences augmentent avec le temps et la marge de manœuvre dans notre pays s'amenuise. C'est un fait et c'est bien sur ce point que l'UDC joue sa réputation de premier parti du pays. Il veut changer la donne. Et peu importe les dégâts...

Supprimer la libre circulation des personnes, un des piliers phare de l'UE, c'est perdre tous les autres accords conclus avec elle. Et bien sûr les avantages liés. On appelle cela « l'effet guillotine ». « Ils n'oseront pas » proclame l'UDC. Mais sans libre circulation des biens, des capitaux, le commerce sera moins florissant, le monde de l'emploi

moins réjouissant. C'est bien un Brexit à la Suisse que nous propose l'UDC. Mais sommes-nous assez forts pour résister à ce tsunami économique annoncé, en pleine crise sanitaire ?

La Suisse a prévu des mesures d'accompagnement à ces accords de libre-échange, aujourd'hui contestés, pour favoriser le travailleur, le protéger davantage. Pour certains de nos concitoyens, cette protection n'est pas suffisante. L'UDC, adepte du « Switzerland First » défend le « Moi d'abord » à l'instar d'un certain Donald Trump.

Nous ne sommes que huit millions et demi d'habitants. Notre population est vieillissante. Nous avons besoin d'une main-d'œuvre, qualifiée mais pas seulement, pour pallier au manque de personnel helvétique. Continuons à favoriser les accords bilatéraux avec notre principal partenaire économique; défendons notre souveraineté dans les limites du possible mais ne prenons surtout pas le risque de voir le château de cartes s'effondrer...

Supprimer la libre circulation des personnes, un des piliers phare de l'UE, c'est perdre tous les autres accords conclus avec elle.

publicité

Fiduciaire PAUX Conseils & Gestion

- Comptabilité
- Fiscalité
- Gérance / PPE
- Organisation

Rue de la Gare 15 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

DÉDUCTION FISCALE POUR FRAIS DE GARDE ET IFD DES DÉDUCTIONS TRÈS ATTENDUES...

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Les frais de garde des enfants dans les crèches et autres lieux d'accueil sont un sujet permanent d'inquiétude et d'énerverment pour bien des parents. Fixés en fonction du revenu, les tarifs sont extrêmement élevés pour certaines familles, à tel point que des parents, en général la femme, renoncent à un emploi à cent pour cent pour un job à temps partiel ou choisissent carrément de ne plus travailler pour éviter de payer davantage d'impôts.

Les frais de garde
coûtent très cher...



Il fallait donc améliorer le système et pour le bien de l'économie du pays favoriser le retour de la femme, qualifiée le plus souvent, dans le monde du travail par des incitations fiscales alléchantes.

Relever le montant maximum des déductions fiscales pour frais de garde de 10 000 à 25 000 francs semblait une

bonne solution mais un amendement PDC va mettre le feu aux poudres. Un amendement finalement accepté par les Chambres après de longs et houleux débats qui suscitera la réaction épidermique de la gauche, les Verts et le PS, qui ont lancé deux référendums contre ce projet d'où le vote populaire du 27 septembre.

L'amendement, soutenu par la droite, vise à augmenter la déduction générale pour enfants dans le calcul de l'impôt fédéral direct (IFD) de 6500 à 10 000 francs, que les enfants soient gardés ou pas par des tiers. Et là branle-bas de combat dans la gauche rose verte qui a vu dans ce projet un « scandale social ». Selon eux, il s'agirait uniquement d'un cadeau aux plus riches, qui ne concernerait pas les familles de la classe moyenne et les plus défavorisés. Seuls 60 % des familles seraient ainsi concernées au mépris des plus pauvres selon les référendaires.

Voilà bien un combat de classe. Les pertes fiscales cumulées estimées s'élèveraient à 380 millions dont 80 millions répercutés sur les cantons. La gauche monte au créneau oubliant que les déductions de frais de garde touchent tout le monde, chacun à son niveau, oubliant aussi que les tarifs différenciés des prestations de garde favorisent déjà les familles moins aisées et c'est normal. Il était temps de relever le taux maximum des déductions fiscales pour les frais de garde. C'est un progrès social qui dans tous les cas favorise la famille. Comme pour le congé de paternité, on a envie de dire, enfin...



ENFIN UN CONGÉ PATERNITÉ...

La Suisse est le seul pays de l'OCDE à ne pas connaître dans sa législation le congé paternité. Un jour ou deux à la naissance est aujourd'hui la règle, à peine plus qu'un congé pour cause de déménagement ou de décès.

Même si de grandes entreprises suisses ont d'ores et déjà proposé cet avantage social à ses collaborateurs masculins, entreprises plus ou moins généreuses et certaines le sont, à l'instar des pays scandinaves à l'avant-garde sur le sujet. Il était donc temps de s'adapter aux besoins du XXI^e siècle en matière de politique familiale et d'égalité homme-femme. Il s'agit bien de cela.

Une première initiative, aboutie, de la gauche qui demandait quatre semaines de congé paternité fut refusée par les

Chambres qui ont finalement mis sur la table un contre-projet proposant deux semaines uniquement. L'initiative initiale est donc retirée sous condition que le contre-projet soumis au vote soit accepté. En cas de refus populaire, elle sera obligatoirement soumise au vote souverain.

Sujet délicat que l'évolution de la famille et les allocations qui y sont liées. Les opposants, principalement l'UDC mais pas seulement, ont lancé un référendum au contre-projet. Il a abouti.

UNE LOI DE PROTECTION

par Alexandre Berthoud,
député, vice-président PLR Vaud

et Florence Gross
députée, vice-présidente PLR Vaud

Le peuple suisse est appelé à voter le 27 septembre prochain sur la loi révisée de la chasse, la protection des mammifères et des oiseaux sauvages (LChP).

Précisons que cette votation sur la LChP n'est pas une votation pour ou contre la chasse.

C'est plus une loi sur la faune que sur la chasse. Cette nouvelle loi, acceptée par le Parlement fédéral en automne dernier, vise à renforcer la protection de la faune sauvage, des espèces et des milieux naturels, en tenant compte des enjeux actuels. La faune sauvage, la biodiversité et les écosystèmes en ressortiront grands gagnants. Grâce aux mesures proposées, elle est d'abord une loi de protection. Des corridors faunistiques par exemple seront créés. Aucune intervention ne sera admise notamment sur les effectifs de castors, de lynx, de hérons cendrés et de harles bièvres (contrairement aux affirmations mensongères des opposants à cette loi).

Suite... Voilà pourquoi nous votons. Guerre des chiffres et objectif comptable comme seul argument. Les 230 millions budgétisés sont excessifs, selon eux, et mettent en danger les entreprises car le versement de ce congé sera pris en charge par les APG, moitié-moitié par l'employé est l'employeur. Pour rappel: CHF 1.95.- par mois. Nous voilà ruinés... Rappelons que l'indemnité journalière maximum est fixée à CHF 194.- Ce congé paternité pourra se prendre dans les six mois suivant la naissance, d'un bloc ou par petites touches.



La loi actuelle doit être modernisée, car son texte date de 1986. Le loup n'était pas présent à cette époque et sa régulation n'était pas d'actualité. Alors qu'aujourd'hui, il est nécessaire de pouvoir réagir aux nombreuses attaques de loups ces derniers mois sur des moutons, vaches, veaux et même récemment des chevaux... Le fédéralisme est encouragé et cette loi révisée donnera une plus grande marge de manœuvre aux cantons.

Le congé parental resterait l'objectif ultime mais il s'agit aujourd'hui de faire une avancée même un peu timide en faveur des papas. Il y a sur le sujet une nouvelle fois un «Röstigraben». Les Romands sont beaucoup plus favorables à cette avancée sociétale que les Alémaniques, y compris au sein de l'UDC romande qui a refusé de soutenir le référendum lancé par son parti central. Cela méritait d'être souligné. Ce projet est donc un petit pas pour les familles. **FG**

Les spécificités territoriales régionales seront ainsi prises en compte. Cependant, lorsque nécessaire et justifié par des risques clairs, tout tir de loup dans un canton sera toujours soumis au préavis des instances fédérales (OFEV), et le droit de recours des associations est toujours en vigueur. L'Union suisse des paysans, le Groupement suisse pour les régions de montagnes, chasse suisse et de nombreuses autres organisations et institutions sont largement favorables à cette révision.

C'est pour ces raisons que nous vous encourageons à voter OUI à la révision de la loi sur la chasse le 27 septembre prochain.

AGENDA POLITIQUE

Save the date !

STANDS

PLR Lausanne

Sa 29 août, 9 h à 13 h

12, 19 et 26 septembre, 9 h à 13 h

Place de la Palud

Au vu de la situation sanitaire, pas de programme des stands dans TRIBUNE.

À retrouver au gré des annonces sur le site du PLR Vaud.

PLR LAUSANNOIS

Pas de stamm en septembre.

PLR CRISSIER

Visite du Bâtiment Millénum

Me 2 septembre, 18 h

Ch. de Mongemon 25, Crissier

Inscription :

info@plr-crissier.ch

Conférence AIR 2030

Je 3 septembre, 20 h

Salle de spectacle de Chisaz, Crissier

Inscription :

s.rezso@hsb.ch

PLR VAUD

Congrès en vidéoconférence

Me 16 septembre, 20 h

En raison du Covid, le Congrès aura lieu exceptionnellement en vidéoconférence.

TRIBUNE

Prochaine parution

Je 24 septembre

Délai rédactionnel

Lu 14 septembre

Pour votre publicité dans

TRIBUNE

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94



RECEVOIR TRIBUNE, c'est BIEN S'ABONNER c'est MIEUX, BEAUCOUP MIEUX!

TRIBUNE n'est pas un journal comme les autres. Il est engagé. Il a des convictions. Il se veut innovant, contemporain, proche des citoyens. Avec un brin d'humour, de l'autodérision, du cynisme parfois. Des idées toujours. Il aborde sans tabou les défis de demain, dans tous les domaines. Ne mérite-t-il pas votre soutien? Bien sûr.

Alors pourquoi ne pas glisser dans les paiements de ce début d'automne **CHF 90.-** pour vous abonner?

Ou **CHF 50.-** si vous êtes un senior (CHF 150.- entreprise). **Tout don est également le bienvenu.**

À peine le prix d'un repas à deux sur une jolie terrasse de ce canton. Rien de plus. Du plaisir pur sucre. Une petite douceur que le PLR appréciera... Alors saisissez à pleine main le bulletin de versement encarté dans cette édition, transformez-le en ordre bancaire. Et nous pourrons vous dire merci!



TRIBUNE VOUS PRÉSENTE SA CARTE ET SES MENUS...

Après les fleurs de ce printemps, les arbres et promenades pour reprendre son souffle et des idées de vacances en Suisse, **TRIBUNE** vous offre dans cette édition, comme thème d'illustrations thématique, plein de petits plats cuisinés avec amour avec des produits locaux. Des petits plats devenus lors de ce confinement et pendant des vacances moins lointaines une valeur sûre. Gâteau, dessert, petit déjeuner, salade de saison et autres hamburgers pour se faire plaisir... Des plats tout simples, des plats familiaux... Des plats qui tissent des liens...

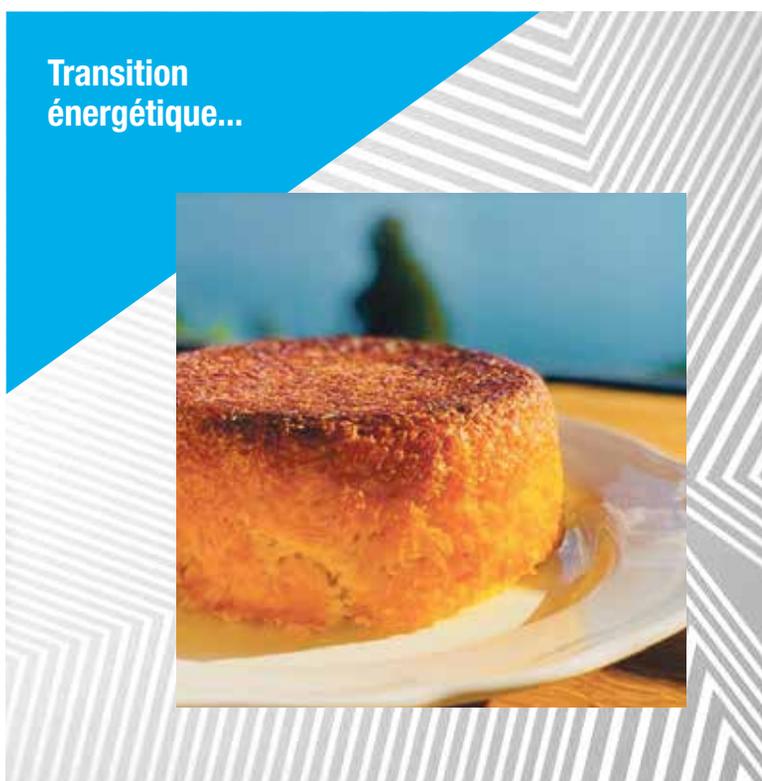
LE PARTI DES RÉSULTATS

par Nicolas Suter,
député, vice-président
du Groupe PLR au Grand Conseil

Bien souvent, quelle que soit notre place sur l'échiquier politique, – les extrêmes mis à part – nous poursuivons les mêmes objectifs. Permettre à chacun de se former, garantir la liberté et l'égalité des chances, atteindre le plein emploi et la prospérité de notre société de manière durable sont au cœur de notre engagement à toutes et à tous. Quand il s'agit de choisir les moyens d'atteindre ces objectifs, les différences apparaissent.

Prenons par exemple, et pas tout à fait au hasard, la question du changement climatique, sujet qui monopolise une grande partie des débats de cette législature. La dernière proposition de la gauche est une initiative visant à mettre 300 millions dans le fonds pour les énergies renouvelables. Trois cents millions, mais pourquoi pas un milliard, tant qu'à faire coup médiatique, autant avoir de l'ambition ! Au premier abord, on peut trouver du courage dans cette proposition, voire même une certaine cohérence, car après tout, si c'est vraiment une priorité, alors mettons-y les moyens. Au passage et sans être vraiment étonné, on remarquera que les initiants ne disent pas comment doit être financé ce montant.

Mais l'étude de l'initiative révèle rapidement que rajouter 300 millions au fonds pour les énergies renouvelables, ne changera rien. Quel que soit le montant, cela ne changera pas le fait que pour que ce fonds réalise les objectifs souhaités, il faut des projets ; il faut des femmes et des hommes qui innoveront, qui entreprennent et qui transforment des idées en réalisations concrètes.



Le niveau actuel du fonds pour les énergies renouvelables permet de financer les projets à moyen terme. À ce titre il est intéressant de relever que le PLR a déposé en 2019 trois interpellations demandant de manière ciblée quels sont les freins au développement des énergies renouvelables, notamment pour l'hydraulique (Nicolas Croci Torti), l'éolien (Olivier Petermann) et les autres projets dont la géothermie. Dans les réponses à nos interpellations, le Conseil d'État parle de contraintes administratives, d'acceptation sociale, d'études à réaliser et de compétitivité par rapport aux énergies fossiles mais ne mentionne pas le manque de financement comme frein au développement de tels projets.

Répondre sérieusement aux enjeux climatiques, aussi bien pour s'y préparer que pour effectuer une transition énergétique qui nous permettra de diminuer nos émissions de CO₂ tout en augmentant notre indépendance énergétique nécessite plus qu'un chèque en blanc.

C'est pour cette raison que le PLR, constant dans sa recherche de résultats, s'attèle à redresser les réels leviers permettant la réalisation d'une transition énergétique bénéfique pour notre région et propice au développement économique durable. Les interventions de notre Groupe au Grand Conseil visent à favoriser l'innovation, susciter des vocations et développer des PME actives dans ce secteur.

Le PLR s'attèle à redresser les réels leviers permettant la réalisation d'une transition énergétique bénéfique pour notre région et propice au développement économique durable.

publicité

Chaleur maîtrisée.

HSB Brûleurs et systèmes
de chauffages SA
Chemin de Mongevon 6
1023 Crissier

Tél. : +41 21 637 37 17
Fax: +41 21 637 37 15
crissier@hsb.ch
www.hsb.ch

TOURNÉS VERS L'AVENIR, SANS TRAHIR LE PASSÉ

par Arthur Schmid,
membre des JLRV

De nouveaux projets de loi concernant le patrimoine bâti devraient entrer en vigueur dès janvier 2021. Quoi de mieux en cette rentrée politique que de lever les yeux vers les beautés de notre canton et de faire l'état des lieux de sa politique patrimoniale.

Pas moins de 10 % du patrimoine historique national se trouve sur sol vaudois. Afin d'en assurer la pérennité, l'État de Vaud affirme son besoin de préservation dès sa constitution et a été en 1898 le premier canton suisse à adopter une Loi sur la conservation des monuments, mise à jour en 1969, sous l'appellation toujours actuelle de LPNMS.

La politique menée par le département de notre conseiller d'État PLR Pascal Broulis ne fait toutefois pas l'unanimité. Pour beaucoup de professionnels du domaine, le patrimoine n'a pas sa place aux côtés des finances, qui plus est en mains libérales. Le manque de réactivité de l'État face à des constructions menaçant de s'effondrer, sa négligence face à certains dossiers, une politique peu claire ou des budgets trop maigres ne sont que quelques reproches régulièrement formulés. En l'état actuel et selon bon nombre d'experts, le riche patrimoine vaudois serait en danger.

Néanmoins, en conclure que la protection du patrimoine et plus globalement la sensibilité quant aux affaires culturelles sont négligées serait une erreur. Le PLR, attaché à son pays et à son histoire, ne saurait ignorer l'héritage qui lui a été légué. Soyons fidèles à nous même, mais ne laissons pas certains domaines et certaines problématiques être monopolisées par la gauche !

Loi sur
le patrimoine...



**maxime meier,
NOUVEAU PRÉSIDENT DES JLRV
FÉLICITATIONS !**



Nouveau comité : **Maxime Meier**, président, **Nicolas Secretan**, vice-président, **Pauline Blanc**, secrétaire générale, **Maxime Zysset**, trésorier, **Emma Krattinger**, responsable des événements, **Daniel Moreira**, responsable médias et **Lev Virovets**, responsable des nouveaux membres.

Les années à venir seront cruciales. En effet, une part importante des constructions vaudoises est sortie de terre entre 1920 et 1975 et ce patrimoine est aujourd'hui considéré, après des décennies de mépris et de désintérêt, comme un héritage et un témoin important, ayant donné au canton son visage actuel. Auparavant, seul le classement aux monuments historiques avait valeur juridique, mais dorénavant, l'inscription au recensement architectural fera partie de la loi. Il s'agit là d'un point capital, des constructions étant parfois inscrites au recensement sans être classées aux monuments historiques. Le patrimoine immobilier du XX^e siècle gagnera en importance au recensement et les propriétaires de biens inscrits devront consulter l'État en cas de travaux. C'est dans le sens de cette nouvelle législation que des voix se sont

récemment élevées contre la destruction imminente du stade olympique de la Pontaise. Ironie de l'histoire, ce n'est autre que la gauche lausannoise qui projette depuis longtemps dans le cadre de son projet Métamorphose de détruire ce témoin unique de l'architecture sportive d'après-guerre. Cette nouvelle loi était nécessaire et le travail mené par notre conseiller d'État en cette seconde moitié de législature est fort réjouissant. Il démontre ainsi à ses détracteurs et à ceux du PLR l'intérêt porté à notre patrimoine et le désir d'aller de l'avant sur le plan politique. Ayons l'audace de poursuivre cette politique attentionnée à l'égard de notre riche patrimoine, et ce malgré la crise économique qui a déjà frappé si durement le milieu de la culture !

Pas moins de 10% du patrimoine historique national se trouve sur sol vaudois.

« IL N'Y A PAS DE CAPITAINE DANS LE NAVIRE ! »

par Cédric Alber,
président du Conseil communal
de Lutry

Mi-mars, la Suisse entre dans la crise liée au virus dont nous tairons le nom (au risque de définitivement agacer). Le président français, la mine sombre, use (et abuse...) du terme de « guerre » contre un ennemi invisible. D'autres chefs d'État – on ne vise personne... – se lancent dans des exercices qui tiennent davantage du numéro de cirque que de la gestion d'un pays.

En Suisse, pas de coup d'éclat. Un Conseil fédéral sobre, calme.

Et cette impression, pour certains sans doute en manque de coups d'éclats et de sensationnalisme, que le pays n'a pas de capitaine à sa barre.

Et pourtant. Notre pays commence alors une formidable démonstration de la force et de la capacité de résilience de notre système politique (et économique, mais c'est un autre sujet).

Notre fédéralisme est à l'image d'un mouvement de montre. Compliqué, mais diablement efficace. Et inusable.

À la Vallée, on connaît ça.

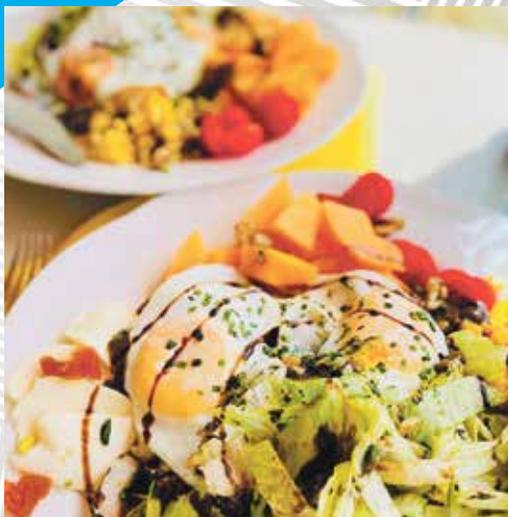
Pour fonctionner, une montre mécanique a besoin d'énergie. Cette énergie est fournie au mécanisme par un ressort qui est tendu lors du remontage de la montre.

Ce ressort, c'est notre système fédéral. Capable de se tendre et de se détendre au gré des situation. Cent fois. Mille fois. À l'infini on l'espère.

De se tendre lorsqu'il s'agit de donner à la Confédération, de manière limitée dans le temps, davantage de pouvoir comme c'est le cas depuis le mois de mars à l'aune de la Loi sur les pandémies.

De se détendre lorsque la situation s'améliore, pour laisser davantage de latitude aux cantons pour gérer la crise au mieux de leur appréciation, en fonction des sensibilités propres à chacun.

Une mécanique
bien huilée...



Notre fédéralisme est à l'image d'un mouvement de montre. Compliqué, mais diablement efficace. Et inusable.

Car plutôt que d'asséner des décisions depuis le haut, c'est du « bas », des vingt-six cantons et de leurs populations, que viennent les impulsions, que le ressort se remonte.

Comment imaginer appliquer les mêmes recettes dans le canton de Vaud ou à Glaris? Les réalités, la manière de percevoir la crise, le contexte économique, la culture ne sont pas les mêmes voire parfois si différents. Les cantons se gèrent mieux « seuls » que sous la coupe d'un gouvernement centralisateur.

Ce fédéralisme dynamique permet au ressort de se tendre et de se détendre. Certes la vie politique s'est ralentie. Mais s'adapte. Toujours cette flexibilité. Le scrutin fédéral du 17 mai est reporté en septembre, première fois depuis 1951 qu'un tel événement intervient.

Le Parlement, sous l'impulsion pragmatique de sa présidente Isabelle Moret, va chercher à BERNEXPO la place qui lui manque sous la Coupole fédérale pour respecter les gestes barrières.

Les parlements cantonaux s'organisent eux aussi pour poursuivre leurs travaux, souvent après plusieurs semaines

d'interruption, mus par ce même objectif de faire vivre notre démocratie et son mouvement perpétuel.

Donc non, il faut le dire, n'y a pas de capitaine dans le navire. Il y en a vingt-six, ma foi fort compétents et surtout les mieux placés pour gérer cette crise sans précédent.

publicité

**CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY**

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

SUR LA TERRE COMME AU CIEL

par Jean-François Ramelet,
pasteur,
responsable de « l'esprit saint,
une oasis dans la ville » à Lausanne

Depuis le mois de juin, je me suis surpris à être particulièrement irritable. Je suis un piéton pendulaire et je me déplace quotidiennement à pied pour rejoindre Saint-François. Sur mon chemin, chaque jour, je passe près d'une table qui s'offre généreusement à l'hôte de passage dans l'ombre et la fraîcheur bien-faisante d'une petite forêt.

Depuis le déconfinement, l'endroit est à nouveau (c'était déjà le cas avant la parenthèse de la pandémie) copieusement jonché de déchets sauvages, laissés sur place par des usagers anonymes venus profiter des lieux. Plus loin, Covid oblige, je croise des masques jetés à même le trottoir. Sur mon itinéraire, je connais la localisation des poubelles et il m'est ainsi arrivé de ramasser les déchets en me déplaçant, mais je me suis vite découragé devant l'ampleur de la tâche. Saint Sisyphe des déchets, priez pour moi pauvre pêcheur! Cette vision me navre, elle m'attriste et me met en colère. Je sais que je ne suis pas le seul à éprouver ces sentiments. C'est l'un des effets sournois des incivilités que de contribuer à l'exaspération mutuelle, la mauvaise humeur, parfois l'insécurité dans l'espace public.

À l'approche de la votation du 27 septembre, j'entends répéter que les dangers viennent du ciel.

L'horizon de mes dangers est terrestre, moins abstrait que ceux qui viennent du ciel. Et les menaces que je perçois sont immédiates; moins hypothétiques que celles que l'on invoque pour acheter des avions de combat.

L'augmentation des incivilités en tout genre, qui vont du jet de mégot au moteur qu'on laisse tourner en passant par l'usage des trottoirs par des cyclistes et l'intrusion de conversations privées dans des transports publics, ne représentent pas juste un désagrément passager, mais sapent à la longue



Je suggère que nous réhabilitons dans notre société, une pratique du protestantisme que l'on a volontiers brocardée et dénoncée comme étant culpabilisante et moralisante: celle de l'introspection ou de l'examen de conscience.

Elle repose sur la conviction que l'Évangile nous propose une méthode simple pour réguler notre rapport aux autres et au monde, celle qui consiste « à commencer par soi ».

On la trouve notamment dans la fameuse parabole de la paille et de la poutre, dont l'expression est passée dans le langage commun.

La méthode présuppose – comme première étape – que chacun se comprenne comme une part possible du problème; ce qui n'est de loin pas gagné, tant il est vrai que nous aimons attribuer les problèmes aux autres et chercher en eux des coupables.

Pour faire face aux multiples problèmes auxquels est confronté notre monde, cette méthode est, si ce n'est infaillible, du moins prometteuse. Ce temps de pandémie qui requiert la vigilance et la responsabilité de chacun est l'occasion rêvée de passer en mode pratique: « commencer par soi! » simplement!

ce que nous avons de plus précieux: notre capacité à vivre ensemble.

Ne faisons pas de généralités, ces dérives ne sont pas l'apanage d'une seule catégorie de la population. Tout le monde ne se comporte pas comme des narcisses ambulants suffisants et imbus d'eux-mêmes. Il n'empêche ce risque-là ne vient pas du ciel, ni de nos frontières trop largement ouvertes, mais de chacun et chacune d'entre nous.

Car le « vivre ensemble » dans un monde multiculturel est devenu chose délicate et pointue, nous pouvons tous devenir un jour ou l'autre – sans ni le vouloir ni le savoir – « l'incivile » de quelqu'un.

publicités

Le véritable lit BOXSPRING

le confort absolu inégalé...



www.confort-lit.ch
Confort-lit
DEPUIS 1989

31 ans

Votre partenaire qualité et
confort en ameublement & literie

Av. de Grandson 60
1400 Yverdon-Les-Bains
024 426 14 04

Rue Saint-Martin 34
1005 Lausanne
021 323 30 44

EUROPE: LE FÉDÉRALISME EN MARCHÉ

par Pierre Schaeffer

Va-t-on vers une deuxième vague de Covid-19? Un certain nombre de clignotants sont allumés, mais dans l'immédiat, ce sont les leçons à tirer de la première vague qui comptent, sur la base d'un principe intangible: éviter à tout pris un confinement total qui vaut paralysie et ruine de l'économie sans pourtant exonérer les États coupables d'avoir tardivement déclaré l'épidémie comme les États-Unis et le Royaume-Uni.

Les effets de la crise sanitaire sont identiques dans les pays les plus vulnérables de l'Europe du Sud: chômage qui triple, croissance qui s'effondre, déficits et dettes qui bousculent les règles de la zone euro. L'Italie, l'Espagne et la France sont les plus pénalisées sur ce plan, même si aucune ne s'est retrouvée dans la situation de faillite qui fut celle, dans les mêmes circonstances, de l'Argentine il y a vingt ans et de la Grèce en 2015 quand la Banque centrale européenne (BCE) avait asséché les bancomats grecs.

Si l'Europe du Sud a échappé à cette descente aux enfers, elle le doit aux institutions politiques et financières de l'Union européenne (UE) qui ont toujours assuré la liquidité de la zone euro, le soutien de la conjoncture par l'ouverture massive de crédits, par une politique monétaire active de baisse des taux d'intérêt. C'est la BCE qui, la première, a ouvert le front anticrise par le rachat d'obligations d'entreprise, très vite suivi dans le cas de l'Italie par des obligations d'État, au risque d'entrer dans le processus de monétisation de la dette italienne, pratique interdite par les statuts de la BCE.

Plusieurs salves d'ouverture de crédits représentent aujourd'hui un potentiel de prêts de 1500 milliards de francs, soit 10% du PIB européen. C'est d'autant plus vrai que l'Europe du Sud bénéficie avec l'euro d'une monnaie stable

alors que les devises latines auraient été immédiatement sanctionnées par les déséquilibres des fondamentaux économiques italiens, espagnols et français. Les déficits budgétaires et commerciaux auraient aussitôt provoqué une hémorragie de devises, le retour au contrôle des changes et la fin de la libre circulation, clé de voûte du Grand Marché européen. L'épargne n'a pas été pénalisée par des dévaluations en cascade et a même pu s'accumuler pour constituer une réserve stratégique de consommation, même si les taux d'intérêt pénalisent le rendement d'une épargne qui n'a pas à souffrir de l'inflation.

Mais c'est surtout le troisième pilier de la solidarité européenne en faveur des États d'Europe du Sud qui représente l'innovation majeure, facteur de progrès dans l'organisation politique de l'UE. Car les XXVII viennent d'accepter pour la première fois le principe d'une ressource mutualisée destinée à un «*don gratuit*» plutôt qu'à un prêt aux États d'Europe du Sud. Les États dits frugaux vont emprunter à travers le filtre de la Commission européenne six milliards de francs pour financer les dotations de relance. La règle d'or qui fut celle des États européens, c'est-à-dire les excédents budgétaires en période de croissance compensés par les déficits en période de crise, n'est plus opposée aux États du Sud qui sont arrivés à la crise du Covid-19 avec des déficits et une dette incompatibles avec les disciplines de l'euro.

Ce transfert de richesses au sein de l'UE pourrait modifier profondément la nature institutionnelle de l'UE et corriger les effets négatifs de l'abandon du Traité constitutionnel de 2005 après le double refus des Pays-Bas et de la France. Aujourd'hui, aucun pays bénéficiaire du Sud ne pourra refuser la solidarité européenne et les contrôles qui vont s'appliquer à l'utilisation de ces crédits. Contrôle de la Commission européenne, du Conseil européen et du Parlement européen appelé à revenir sur le budget des XXVII après intégration des 390 milliards de francs de subventions et de 360 milliards de prêts. Cette redistribution de richesses, assortie d'un contrôle politique et parlementaire

Dettes mutualisées...



a un nom, le fédéralisme, et un maître d'œuvre discret, la chancelière Angela Merkel qui s'est souvenue de l'échec de la proposition Schäuble – Lamers d'un noyau dur franco-allemand à laquelle la France elle-même n'avait pas daigné répondre. Aujourd'hui, ce sont les XXVII qui avancent d'un même pas et c'est le départ du vingt-huitième membre de l'UE, le Royaume-Uni qui donne une chance supplémentaire à ce nouveau fédéralisme.

Plusieurs salves d'ouverture de crédits représentent aujourd'hui un potentiel de prêts de 1500 milliards de francs, soit 10% du PIB européen.

publicité



MAITRISE FEDERALE 

Guy Gaudard s.a.

ELECTRICITE • TELECOM

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

POTINS MONDAINS...

par Fabienne Guignard

En ces périodes de crise mondiale où il est risqué de pointer le bout de son nez n'importe où, il y a quelques audacieux et autres dictateurs en herbe mais déjà fort expérimentés qui profitent de la situation pour faire fi des règles internationales. Tout le monde va regarder ailleurs car trop préoccupé à compter ses infectés corona. La belle occasion de se faire la belle pour certains ou de frapper là où il ne faudrait pas pour d'autres. Mais la discrétion est souvent éventée. Et parfois c'est grave.

Un événement mondain a secoué la péninsule ibérique pour le plus grand plaisir des indépendantistes catalans qui s'en sont donné à cœur joie. L'ancien roi d'Espagne, Juan Carlos I^{er}, successeur de Franco, s'est enfui de son pays début août pour échapper à la justice espagnole et à une enquête en Suisse pour soupçons de fraude fiscale, question de se faire oublier un peu et de protéger son fiston, mais c'est raté. Fichtre, 60 millions tout de même dans nos coffres helvétiques à Genève. Trahi bien involontairement par une de ses «ex». C'est toujours terrible les «ex»... C'était pour ses vieux jours... Mais le fiston refuse l'héritage pour sauver les meubles.

Le pauvre Juan Carlos s'enfuit donc et la Maison royale, son fils quoi, le roi Felipe VI, aura dû négocier son départ en catimini avec le beau Pedro, socialiste, au secours de la Monarchie... C'est pas beau... Disparu de la circulation le roi émérite, mystère, mystère. Où donc est-il? Non, non, il n'a pas rejoint Puigdemont à Waterloo. Le voilà finalement aux Émirats. Scandale et potins mondains à l'échelle planétaire. Voyons les choses du bon côté, c'était un peu de légèreté dans ce monde de brutes... Dans la presse people, à côté d'Harry et Meghan... Faut dire qu'ils sont un peu cousins...

Ah les vilains...



Trahi bien involontairement par une de ses «ex». C'est toujours terrible les «ex»...

Il y a aussi les plus retards, les vrais durs, les autocrates à la turque. Voilà justement Erdogan qui décide d'envoyer son bateau d'exploration de pétrole, entouré de quelques navires de guerre, dans les eaux grecques... D'habitude, c'est le ciel grec que l'aviation du sultan d'Ankara viole sans état d'âme. Aujourd'hui, sa flotte s'y met et les Grecs sont fâchés et pour dire vrai, ils ont quelque peu les chocottes. Avec Recep, tout est possible, lui qui vient de reconverter *Sainte-Sophie* en Mosquée. L'Europe

condamne mais mollement, à l'instar d'Angela qui répugne à trop gronder celui qui lui évite une seconde vague de réfugiés... L'OTAN muette elle aussi. On se demande bien qui elle défend... Alors il y a comme toujours un sauveur, jeune et pimpant qui après avoir été haranguer les foules libanaises pour leur remonter le moral, et les sauver de la faim, envoie ses bateaux de guerre dans les eaux grecques, au motif d'exercices communs, pour soutenir son nouvel ami hellène, Kyriakos, le successeur d'Alexis... Joli coup d'Emmanuel qui même en vacances sait ne pas se faire oublier... Décidément il a du panache le président de la France. Il prend des risques, il est courageux. Franchement, ça a de la gueule comme on dit. Mais son volontarisme international ne l'aidera pas à reconquérir son peuple qui lui s'en fiche complètement des Grecs, des Turcs, des Libanais et de tous les autres...

publicité

HOTEL BELLERIVE
★★★
Idéal pour tous vos séjours
et ceux de vos connaissances
Vue imprenable – Parking assuré
Fitness, Sauna, Hamman

BAR PUB « LE 99 »
Av. de Cour 99, 1007 Lausanne
Tél. +41 21 614 90 00
www.hotelbellerive.ch
info@hotelbellerive.ch